



Syndicat National Unitaire

des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

CTSD 10 avril 2014

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Refonder l'école n'a qu'un seul but : améliorer les conditions d'apprentissages de nos élèves. De tous nos élèves avec un effort particulier à apporter à ceux qui en ont le plus besoin. Partant de ce postulat l'équation est simple et cela fait des mois et des mois que nous vous le répétons.

Il faut :

- * baisser les effectifs par classe,
- * multiplier les dispositifs innovants en généralisant le plus de maîtres que de classes,
- * proposer systématiquement aux familles la possibilité de scolariser leur enfant avant trois ans,
- * déployer des dispositifs d'aide spécifique aux élèves en difficulté en redynamisant les RASED,
- * proposer aux enseignants une formation continue digne de ce nom,
- * revaloriser la profession afin de redonner confiance aux enseignants et les rendre plus efficaces,
- * rendre l'école publique attractive et non la soumettre à une concurrence déloyale avec le privé.

Force est de constater que nous sommes loin du compte lors de ces opérations de carte scolaire. Avec la dotation déplorable dont vous disposez, ce que vous nous proposez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ne s'apparente qu'à un miroir aux alouettes.